



**FATA**

FONDS D'AIDE AU FOOTBALL AMATEUR

# Construire un terrain de nouvelle pratique du Football

Guide de lancement à destination des collectivités territoriales et des clubs



**ENSEMBLE,  
ON S'ÉQUIPE.**

# CONTEXTE

## PÉRIODE 2021 - 2024

- **Un enjeu de promotion du football sur l'ensemble du territoire**

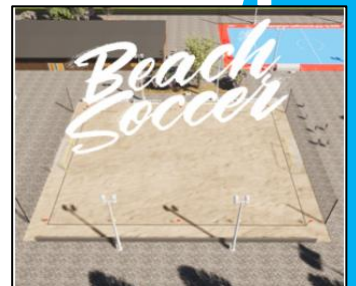
Depuis 2014, la **Fédération Française de Football accompagne financièrement et techniquement les clubs et les collectivités à la création d'équipements sportifs de proximité** afin de développer les nouvelles pratiques comme le **Beach Soccer, le Foot5 et le Futsal**.

Un des axes principaux de développement pour la FFF sur la période 2021-2024 est de **promouvoir les nouvelles pratiques sur tous les territoires** avec la volonté de:

« *Poursuivre le plan d'investissement dans les infrastructures dédiées aux nouvelles pratiques à hauteur de **6 M€ sur 4 ans** (objectif de **200 nouveaux terrains** de futsal extérieurs ou couverts, terrains de Foot5 et Beach-soccer financés sur la période)* » (Noël LE GRAËT – Président de la FFF).

- **Un enjeu de diversification, d'accessibilité et d'inclusion**

La FFF marque sa **volonté de s'adresser à tous les publics** et de **permettre à chacun de trouver sa pratique**. Cet engagement se matérialise par la **diversification de l'offre fédérale** à travers notamment le **fort développement de pratiques dites "alternatives" du football**.



# CONTEXTE

PÉRIODE 2021 - 2024

- **Une volonté de donner les moyens aux acteurs locaux de développer les espaces de nouvelles pratiques**

Un dispositif de soutien financier de la FFF, le [Fonds d'Aide au Football Amateur \(FAFA\)](#), a été mis en place en 2002 (anciennement FAI : Fonds d'Aide à l'Investissement). Le FAFA c'est :

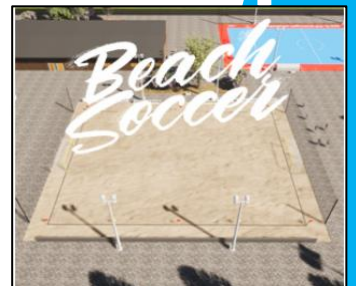
- Une aide aux collectivités pour développer la pratique du football sous toutes ses formes,
- **15 millions d'euros d'investissement chaque année.**

- **Des terrains de jeu aux multiples usages**

Si les équipements « nouvelles pratiques » doivent permettre de développer toutes les **pratiques du football**, ils sont aussi une opportunité pour accueillir les **pratiquants traditionnels** du football ainsi que des **pratiquants d'autres sports**.



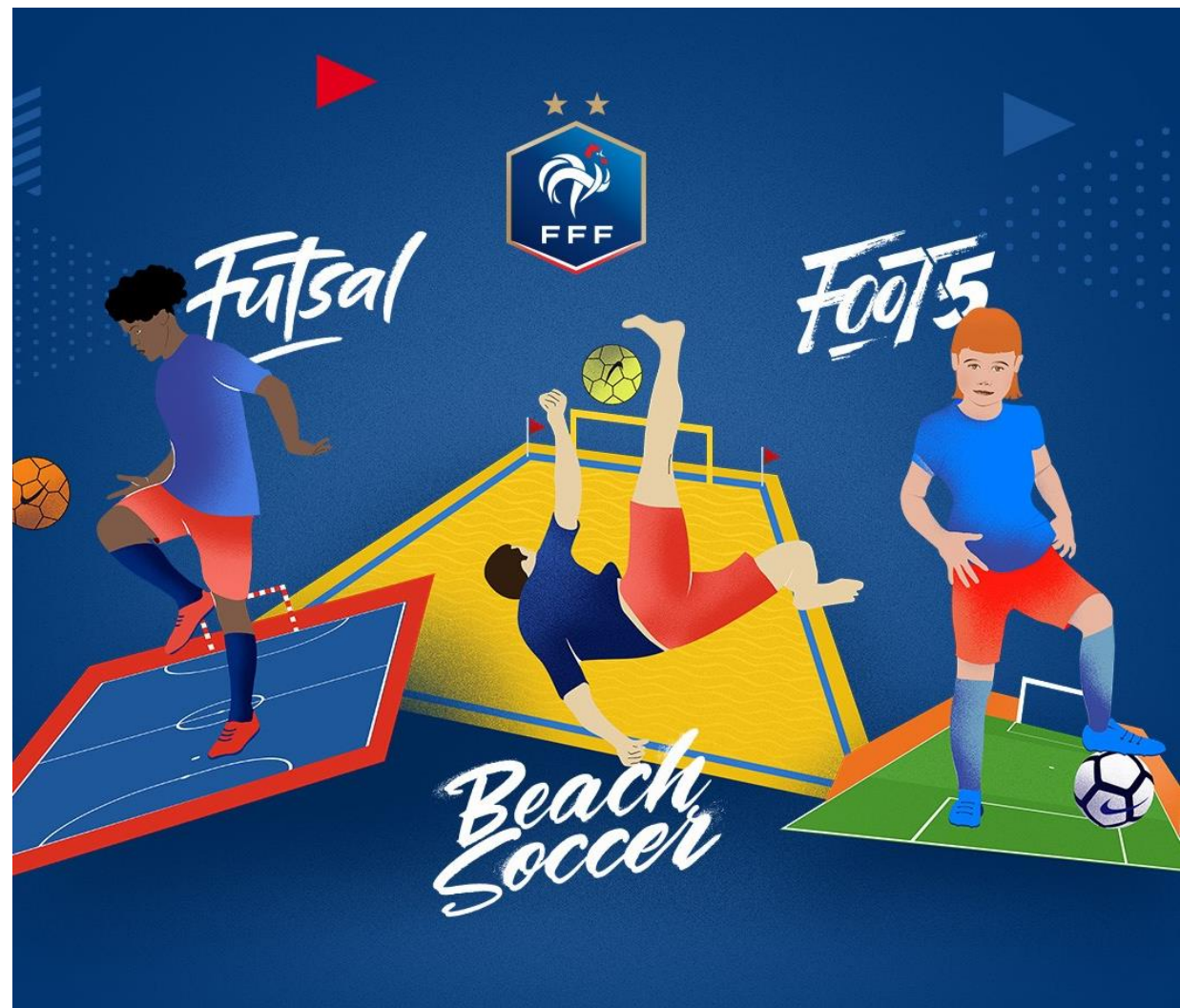
**La FFF souhaite accompagner les collectivités et les clubs dans le déploiement de ces nouvelles installations en collaboration avec les acteurs locaux du mouvement sportif.**



# ENSEMBLE, ON S'ÉQUIPE.

## QUE TROUVER DANS CE GUIDE ?

- 1 Les pratiques concernées
- 2 L'utilisation de l'espace au quotidien
- 3 Le plan d'action pour se lancer
- 4 L'accompagnement par la FFF



**01**

**LES PRATIQUES CONCERNÉES**

Foot 5



## DESCRIPTION DE LA PRATIQUE



**Public cible** : public féminin, adolescents, seniors, vétérans (35-45 ans) et super-vétérans (+45 ans).



**Description** : variante du football se jouant à 5 contre 5 sur un **terrain en gazon synthétique** aux **dimensions réduites** et **entouré de palissades**. Des filets pare-balls sont placés sur les côtés et parfois au-dessus du terrain.



**Caractéristiques** : jeu en continuité, offensif, **technique** et **intense**. Absence de contacts. Cet équipement est **parfaitement adapté pour proposer de nouvelles pratiques** comme le **Fit Foot**, le **Futnet** (tennis-ballon) et le **Foot en marchant** et engendre donc une véritable opportunité de développement.



Mairie de DONZENAC (19)

Mairie de SALOUEL (80)



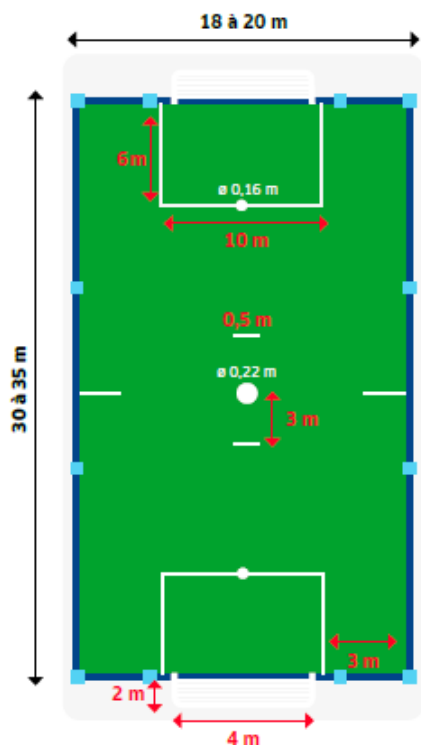
### BON À SAVOIR :

Depuis 2015, la FFF a lancé un **plan de développement Foot5** qui repose sur **2 piliers** :

1. Le **financement d'infrastructures** au sein des clubs en zones rurales ou semi-rurales;
2. L'**extension de l'offre de pratique** dans les zones urbaines ou péri-urbaines à travers les conventions avec les réseaux Foot5, présents sur le territoire depuis de nombreuses années.



## Caractéristiques et implantation



### Dimensions :

30 à 35 m en longueur pour 18 à 20 m en largeur.

### Recommandations d'implantation

- Au sein d'une installation sportive existante ou en création et facile d'accès (ex : transports en commun).
- Sur une zone parfaitement plane.
- Avec un point d'eau et des vestiaires à proximité, le terrain doit idéalement être construit au sein d'un complexe sportif existant.



## Estimation des coûts

Postes de dépense	Coût estimé	Financement FFF
Revêtement synthétique	70 000 €* Aide forfaitaire de 30 000 € (dans la limite de 50 % du montant des travaux)	
Buts		
Palissade		
Filet pare-ballon		
Éclairage		

- *L'estimation du montant proposé intègre la fourniture et la pose des équipements décrits dans la colonne « Postes de dépense ». Le montant ne prend pas en compte les coûts de terrassement qui varient fortement en fonction de l'implantation décidée.*

### Entretien

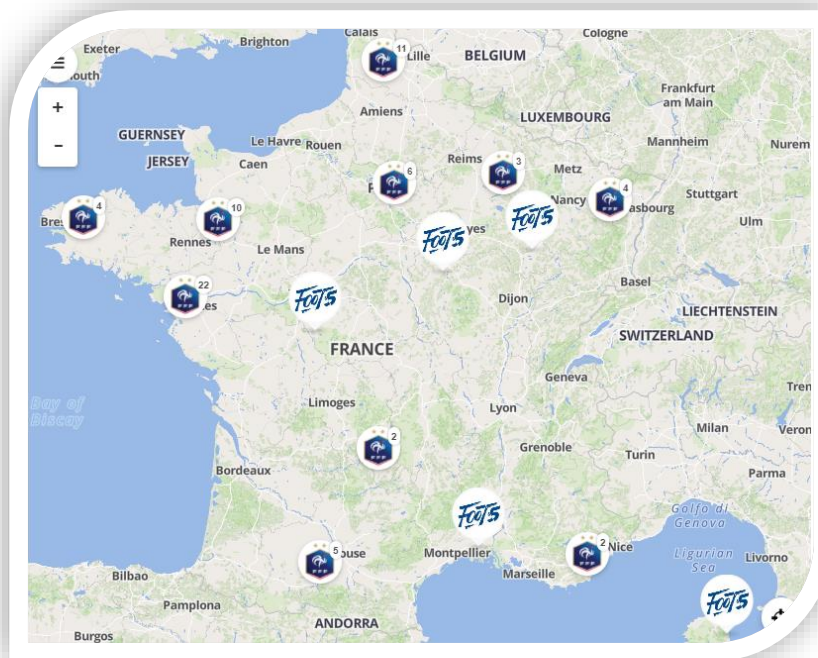
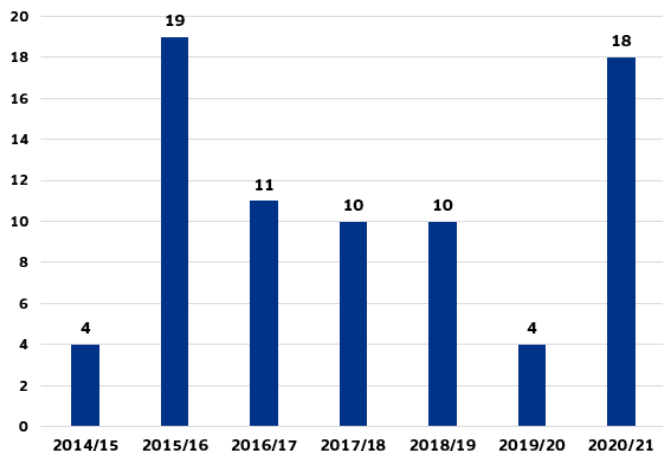
- *Hebdomadaire: retrait de polluants, brossage du tapis, vérification des serrages et des filets*
- *Mensuelle: vérification des joints de collage du revêtement, chargement des matériaux de remplissage des zones sensibles (zones de but, points de pénalty...)*



# CHIFFRES CLÉS

**76** terrains de Foot5 ont été cofinancés par la FFF depuis 2014

Terrains de Foot5 financés par saison



**100**

% des clubs sont satisfaits ou très satisfaits de leur(s) terrain(s) et recommandent la création de cet équipement à d'autres communes/clubs affiliés

**130** nouveaux terrains de Foot5 à horizon 2024 (objectif)

Pour aller plus loin sur la pratique du Foot5, [cliquez ici](#)

# Futsal



## DESCRIPTION DE LA PRATIQUE



**Public prioritaire** : adolescents, seniors – femmes et hommes.



**Description** : variante du football se jouant à 5 contre 5 sur un terrain en extérieur aux dimensions réduites. Le ballon est plus petit et lesté pour moins rebondir.



**Caractéristiques** : jeu en continuité, offensif, technique et intense. Jeu au sol favorisé.



Terrain futsal en gazon synthétique

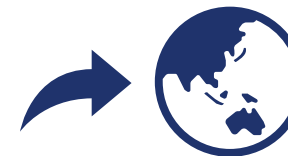
Terrain futsal dalles de polypropylène



### Bon à savoir :

Les terrains de Futsal extérieur peuvent permettre aux clubs de **se lancer dans les compétitions de niveau départemental** de futsal. La construction de ce type de terrain, financé par la FFF, aide donc à **désengorger les gymnases**.

Le futsal est une **pratique très structurée** (compétitions nationales, internationales, loisir ...). Elle est la pratique **la plus plébiscitée en UNSS notamment chez les filles**.



### Caractéristiques et implantation

**Dimensions :** 40m de long pour 20m de large.  
*A noter : Le terrain possède les mêmes dimensions qu'un terrain de Handball.*



### Recommandations d'installation :

- En proximité des utilisateurs et facile d'accès.
- Sur une zone parfaitement plane.
- Un point d'eau et des vestiaires à proximité.
- Possibilité de couvrir le terrain et d'être éligible à des subventions complémentaires.
- Réhabilitation de plateaux multisports obsolètes (revêtements dégradés...).



### Estimation des coûts

Postes de dépense	Coût estimé	Financement FFF
dalles de polypropylène / gazon synthétique	40K€*	15K€
Buts (3x2m)		
Marquage		
Système d'éclairage (recommandé)	20k€	5K€
Filet pare-ballon (recommandé)		
Couverture (préau) du terrain (option)	150/200K€	30K€

\* L'estimation de montant proposé intègre la fourniture et la pose des équipements décrits dans la colonne « Postes de dépense ». Le montant ne prend pas en compte les coûts de terrassement qui varient fortement en fonction de l'implantation décidée.



### Entretien

Entretien peu coûteux se résumant principalement à vérifier l'état du sol (joints de collage des dalles) et des buts (serrage des filets).

# Beach Soccer



## DESCRIPTION DE LA PRATIQUE



**Public cible :** adolescents, seniors, public féminin.



**Description :** variante du football se jouant à 5 contre 5 sur un terrain de sable aux dimensions réduites. Il s'agit de la nouvelle pratique de football la plus récente.



**Caractéristiques :** jeu rythmé et aérien. Gestes acrobatiques et jeu de transition privilégié. Ambiance festive. Se joue pieds nus et sans besoin d'équipement.



*Dienville, Grand Est*



*St Médard en Jalles, Nelle Aquitaine*



### **Bon à savoir :**

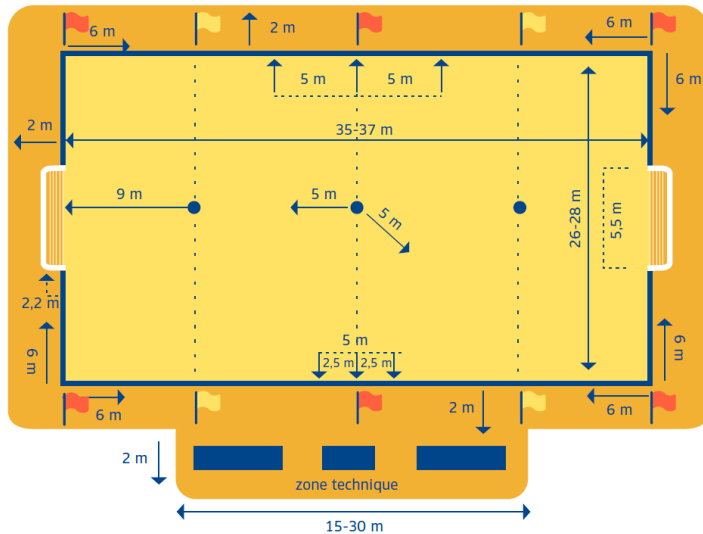
Il est possible de construire des **terrains temporaires**, notamment dans un cadre estival. À noter que le Beach Soccer est un **sport de sable**, mais pas uniquement un sport de plage. Sa pratique n'est **donc pas exclusive aux littoraux**. Mutualisation possible avec la pratique du Beach Rugby, du Beach Volley, du Beach Badminton, du Beach Tennis.

## LE TERRAIN



### Caractéristiques et implantation

**Dimensions :** 35 à 37 m de long pour 26 à 28 m de large.



### Recommandations d'installation :

- En proximité des utilisateurs et facile d'accès.
- Un point d'eau à proximité.
- Possibilité de couvrir le terrain et d'être éligible à des subventions complémentaires.



### Estimation des coûts

Postes de dépenses	Coût estimé	Financement FFF
<b>Terrain temporaire sur plage</b>		
Buts, filets, tracé	2,5 K€	Aide forfaitaire 15 000 € (dans la limite de 50 % du montant des travaux)
Pare-ballons	10 K€	
Total (temporaire)	12,5 K€	
<b>Terrain permanent (hors terrassement)</b>		
Sable (granulométrie de 0,2 à 0,3mm)	15 à 22 K€	Aide forfaitaire 15 000 € (dans la limite de 50 % du montant des travaux)
Tissu géotextile	1,5 K€	
Total (terrain permanent)	36 K€	
Couverture (préau) du terrain (option)	150/200K€	30K€



### Entretien

- Nettoyage périodique du sable par ratissage (utilisation d'un appareil motoculteur plusieurs fois par an) en retirant les éventuels corps étrangers sur le terrain.

**02**

# **L'UTILISATION DE L'ESPACE AU QUOTIDIEN**



# UTILISATION DE L'ESPACE AU QUOTIDIEN



## Un terrain pour un public diversifié

- **Les clubs** : le club partenaire en priorité mais aussi d'autres clubs sportifs et associations environnantes
- **Les groupes scolaires** : activités sportives dans le cadre scolaire ou périscolaire
- **Les acteurs privés** : sport en entreprise, partenaires privés
- **Grand public** : créneaux libres
- **Autres publics** : acteurs publics (*pompiers, gendarmes, policiers*), établissements médico-sociaux (*EHPAD, ESAT, IME, ITEP*)



# UTILISATION DE L'ESPACE AU QUOTIDIEN



## Un espace évènementiel ludique et sportif

- **Foot5** : journée découverte et initiation au jeu, sport en entreprise, ateliers pour les séniors ou les personnes à mobilité réduite
- **Futsal** : tournois, créneaux d'entraînements pour les jeunes ou les séniors des clubs environnants
- **Beach Soccer** : tournois estivaux, tournois multisports
- **De manière générale les trois terrains peuvent avoir plusieurs fonctions :**
  - Développement et animation des pratiques
  - Organisation de plateaux ou rassemblements football d'animation (critériums, compétitions)
  - Tenue d'actions mises en place par la FFF et ses instances
  - Création de séances destinées aux personnes en situation de handicap

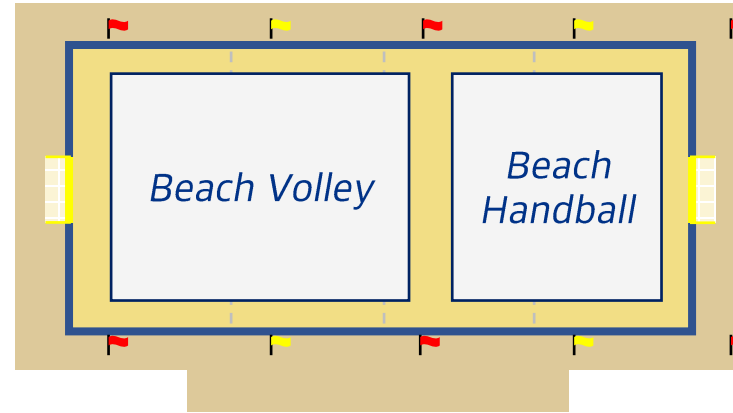


# UTILISATION DE L'ESPACE AU QUOTIDIEN



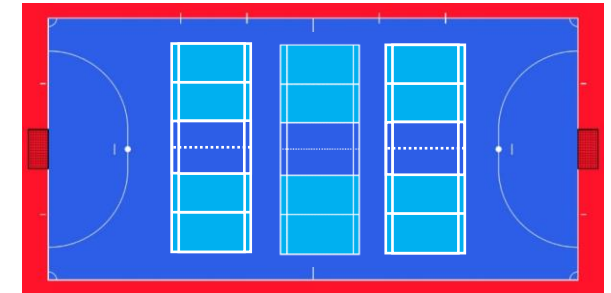
## La possibilité de pratiquer d'autres sports

- Mutualiser la pratique sportive pour **attirer d'autres sportifs et faire vivre l'espace** de la meilleure façon possible
- La possibilité de **pratiquer de nombreux sports** sur les terrains (Badminton, Volleyball, Handball, Basket Ball etc.)
- L'avantage de **réduire les coûts d'entretien** en cas de gestion partagée du terrain



Exemple : Configurations de pratique sur un terrain de Beach soccer permettant la pratique du Beach Volley et du Beach Handball

Exemple : Configurations d'un terrain de Futsal extérieur permettant la pratique du Badminton



**03**

**LE PLAN D'ACTION POUR SE  
LANCER**

# DÉTERMINER LA PERTINENCE DU PROJET

## 4 éléments clés à prendre en compte

**Le public ciblé peut amener à construire différents terrains.** Si un terrain de Foot5 est populaire et permet d'accueillir tout type de public, un terrain de Beach Soccer sera plus ludique mais moins adapté pour le handisport ou l'accueil de seniors. Un terrain de futsal peut constituer un bon compromis si l'on souhaite l'accueil d'autres sports.

**La présence d'associations sur votre territoire peut être un atout pour le développement de votre projet.** Une bonne pratique à prendre en compte est de travailler avec les associations de la commune pour optimiser le projet et bien occuper le terrain.

Déterminer le public ciblé

Consulter les clubs environnants

Consulter les acteurs associatifs

Prendre en compte les possibilités d'emprise foncière

**Les clubs jouent un rôle prépondérant dans l'écosystème local.** Il est important de les consulter pour mutualiser et optimiser les créneaux de votre futur terrain. Pour rappel, l'un des critères d'éligibilité au FAFA est de monter votre projet en partenariat avec au moins un club local.

**Prendre en compte la géographie de la ville est capital.** La surface de construction doit être parfaitement plane, il est également important de laisser de la place pour les infrastructures accompagnant le terrain (vestiaires, point d'eau etc.). La réhabilitation d'infrastructures existantes peut également être une option à envisager.

# CHOISIR SON TYPE DE PROJET



## Réhabilitation

**Transformation et recyclage d'une infrastructure existante.**

- Un terrain de Beach Soccer peut par exemple être construit sur un ancien terrain de tennis.
- Il est également possible de construire en intérieur ou couvert (*hangar, site industriel*) pour autoriser la pratique à l'année.



## Nouvelle construction

**Priorité à la modernisation et au développement des infrastructures.**

- Ces constructions ont vocation à s'inscrire dans la durée.
- Ces projets sont plus onéreux mais permettent d'être conçus sur mesure.



## Projet groupé

**Construction conjointe à un projet global de rénovation d'un complexe sportif**

- Peut se matérialiser sous la forme d'un prolongement d'un terrain de Foot à 11 en gazon synthétique pour y ajouter un terrain de Foot5
- Complète la diversité d'activités proposée par un complexe sportif.



# RÉALISER LE PROJET

## Les étapes clés de la construction du terrain :



- **Choix du type de projet** : quels types d'usage ? Quel public cible ?
- **Choix d'un club partenaire affilié FFF** pour co-porter le projet.
- **Mobilisation d'acteurs locaux** qui pourront être parties prenantes du projet.
- **Choix d'un lieu d'implantation stratégique** pour le terrain.
- **Demande de devis** à plusieurs prestataires ou, selon les montants, lancement d'une procédure de marché public.
- **Choix du prestataire.**
- **Création du dossier de subvention FAFa en lien avec votre district\***
- **Construction du terrain** dans un délai de 24 mois maximum suivant l'attribution de la subvention.

# ASSURER LA GESTION DE L'INFRASTRUCTURE

Lorsque le terrain sera mis en place, il convient de **garantir son bon fonctionnement au quotidien**.

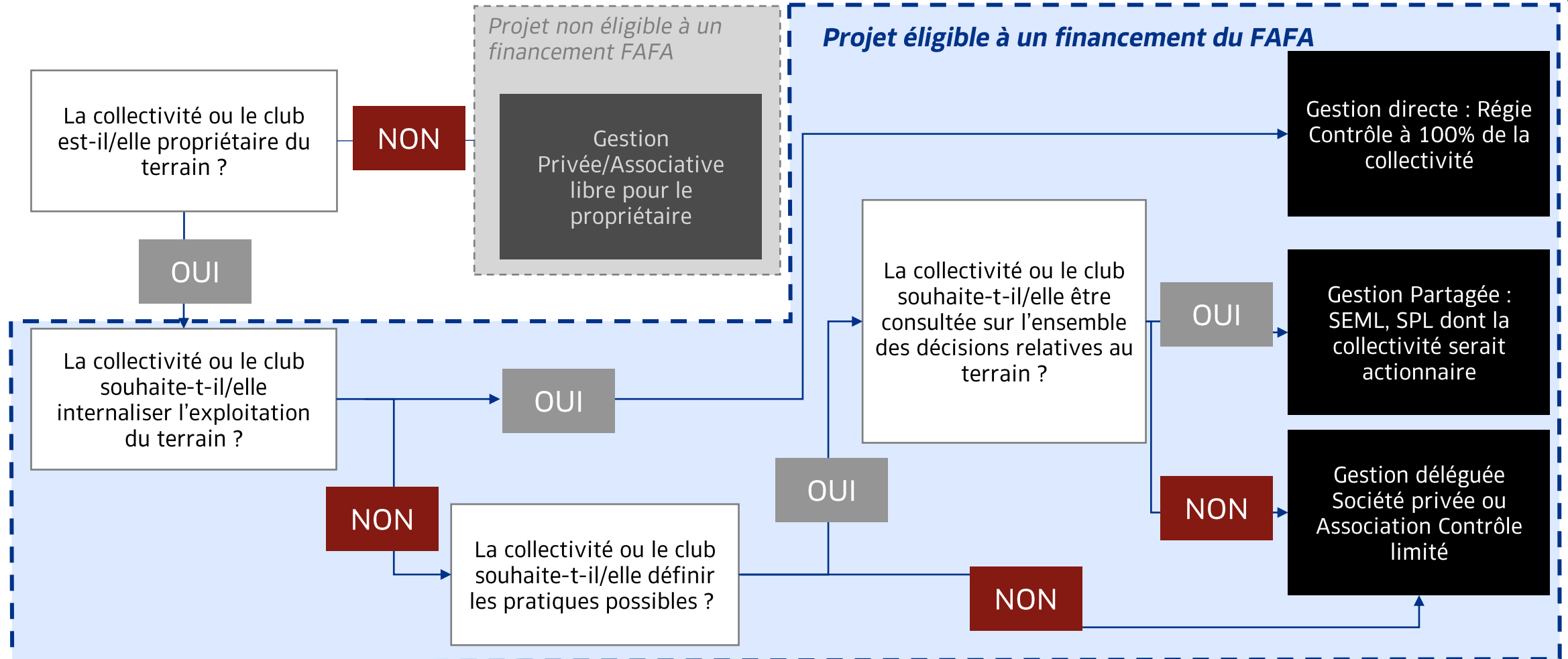
La collectivité peut choisir d'être elle-même gérante du terrain ou de s'appuyer sur une autre organisation, selon la **marge de manœuvre** qu'elle souhaite avoir dans les **choix d'exploitation de la structure**.

**Plusieurs modes de gestion** sont possibles et laissés à la libre appréciation de la collectivité :

	Mode de gestion autonome	Mode de gestion partenariale		Mode de gestion externalisée		Construction et gestion externalisée
	<b>REGIE</b>	<b>SEM (Société d'Economie Mixte)</b>	<b>SPL (Société Publique Locale)</b>	<b>DSP (Délégation de Service Public)</b>	<b>ASSOCIATION</b>	<b>PRIVE</b>
<b>Références</b>	Articles L.3211-1 et suivants du CGCT	Articles L. 1521-1 à L. 1525-3 du CGCT	Article L. 1531-1 du CGCT	Articles L. 1411-1 et suivants du CGCT	Loi 1901	Code de commerce
<b>Structure</b>	Service de la collectivité	Société anonyme à capitaux mixtes. Création par délibération des collectivités territoriales	Société anonyme à capitaux publics. Création par <del>délibération</del> des collectivités territoriales	Société de droit privé à capitaux privés	Association de droit privé soumise à la loi de 1901 et sans capital. But non lucratif	Société privée gérant le circuit
<b>Contrôle</b>	Pleine tutelle de la collectivité territoriale. +++	Présence des élus dans toutes les instances dirigeantes Rapport annuel du délégataire de service public ++	Maîtrise totale des collectivités actionnaires. ++	Pas de présence des élus dans les organes de direction. Rapport annuel du délégataire. +	Contrôle des fonds publics mais pas d'ingérence dans le fonctionnement de l'association. +	Aucun contrôle -



# CHOISIR LE MODE DE GESTION



**04**

**L'ACCOMPAGNEMENT PAR LA  
F.F.F.**

# FINANCEMENT ET PROJET TERRITORIAL



**Quelle somme maximale un club/une collectivité peut-elle recevoir de la part du Fonds d'Aide au Football Amateur ?**

→ Jusqu'à 50% du projet finançable par le FAFA

→ Autres financeurs potentiels

- La ville, via le dispositif Politique de la Ville
- Le département
- La Région
- La préfecture via des fonds spécifiques
- [Agence Nationale du Sport](#)
- [Aides territoires](#)

*Foot5*

Jusqu'à **30.000 €\***  
\*Budget total d'un projet de terrain de Foot5 : environ 80k€ (voir page 8 du présent document)

*Futsal*

Jusqu'à **20.000 €\***  
\*Budget total d'un projet de terrain de Futsal : environ 40k€ (voir page 12 du présent document)

*Beach Soccer*

Jusqu'à **15.000 €\***  
\*Budget total d'un projet de terrain de Beach Soccer : entre 12 et 36k€ (voir page 15 du document)

Pour le Beach Soccer et le futsal, possibilité de financer la couverture du terrain **jusqu'à 30 K€**

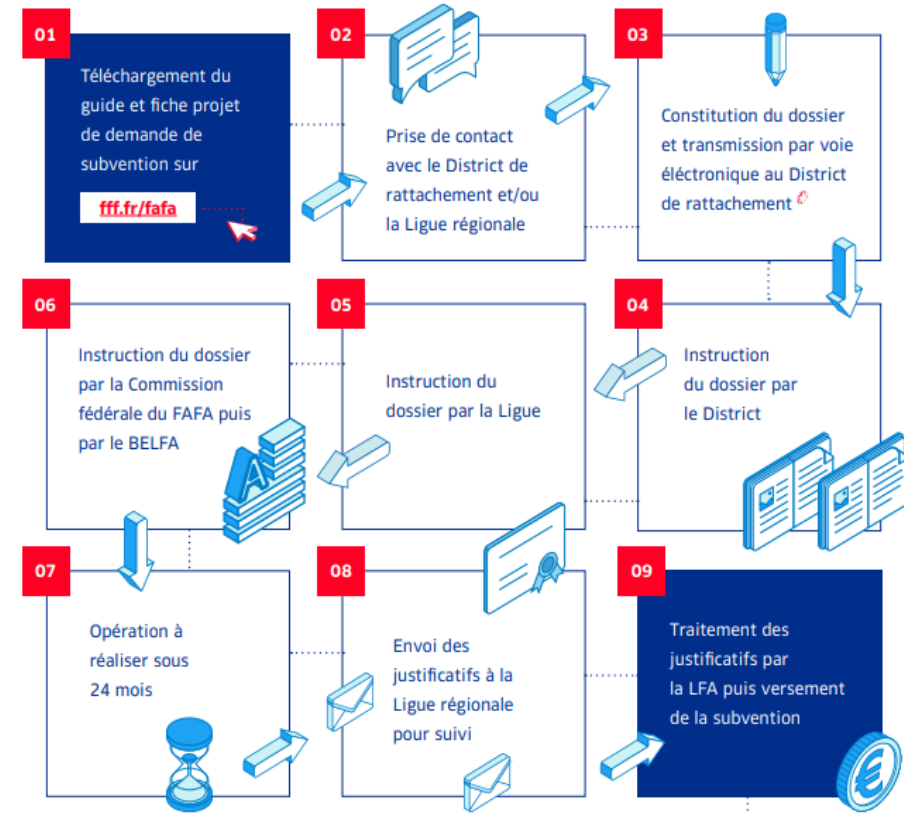
# FINANCEMENT ET PROJET TERRITORIAL



## Les étapes d'une demande de subvention F.A.F.A.

Connaitre son district / ligue de rattachement pour obtenir plus d'informations : [ici](#)

Les différentes étapes d'une demande de subvention **F.A.F.A. équipement - Création d'un terrain de Foot5**



Pour trouver votre District / Ligue de rattachement, cliquez sur le lien suivant : **Fédération Française de Football**

# ORGANISATION FÉDÉRALE

## NIVEAU NATIONAL

FFF

- La FFF dispose d'une organisation en charge de l'ensemble du football amateur et du déploiement des programmes fédéraux : la **Ligue de Football Amateur (LFA)**. Des équipes dédiées au développement des nouvelles pratiques sont à votre disposition pour vous aider à construire votre projet.
- **Contacts : Sébastien PESSOA** - Beach Soccer et Futsal ([spessoa@fff.fr](mailto:spessoa@fff.fr) - 06 99 61 07 19)  
**Michael LANGOT** - Foot5 ([mlangot@fff.fr](mailto:mlangot@fff.fr) - 06 07 48 28 60)

## NIVEAU RÉGIONAL

Ligue

- La Ligue est l'organe régional d'organisation du football amateur.
- Elle émet un avis quant à la pertinence de votre dossier, et peut vous solliciter pour détailler ou compléter votre projet.

## NIVEAU DÉPARTEMENTAL

District

- Le district est votre premier interlocuteur pour soumettre un dossier de demande subvention au titre du FAFA.
- A l'aide de votre club support, contactez votre district. Ce dernier peut vous informer et vous accompagner dans la constitution de votre dossier.

## NIVEAU LOCAL

Club affilié FFF

- Le club est votre premier interlocuteur pour votre projet.
- Il est nécessaire d'associer au moins un club local au projet pour être éligible au FAFA. Ce dernier peut vous aider à identifier les besoins en termes de pratique et vous aider à optimiser l'utilisation du terrain.



## ALLER PLUS LOIN

- [Site FFF](#)
- [Site FAFA](#)
- [Guide Sections Loisirs des clubs](#)
- [Guide de la pratique : Foot5 / Futsal / Beach Soccer](#)
- [Cahiers des charges saison 2021-2022 : Foot5 / Futsal / Beach Soccer](#)

## CONTACTS

**Sébastien PESSOA** [spessoa@fff.fr](mailto:spessoa@fff.fr) – tél : 06 99 61 07 19 (*référent Futsal et Beach Soccer*)

**Michaël LANGOT** [mlangot@fff.fr](mailto:mlangot@fff.fr) – tél : 06 07 48 28 60 (*référent Foot5*)